

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

ANNÉE 2026 - 2027

ÉCOLE DE DENNEVILLE

FONCTIONNEMENT :

Le matin : Les enfants sont pris en charge par les animateurs dès leur arrivée à l'école à partir de **7H20** et confiés à leur instituteur/trice à partir de 8H50.

Le soir : Les enfants sont confiés aux animateurs à 16h30 et les parents pourront venir les chercher dans la salle périscolaire jusqu'à **18h30**.

LES TARIFS :

ALLOCATAIRES CAF	Matin			Soir			Tout créneau horaire entamé est dû
	7h20-7h50	7h50-8h20	8h20-8h50	16h30-17h30	17h30-18h00	18h00-18h30	
Quotient Familial Inférieur ou égal à 620€	1.15€	1.15€	1.15€	2.30€	1.15€	1.15€	
Quotient Familial Supérieur ou égal à 621€	1.25€	1.25€	1.25€	2.50€	1.25€	1.25€	

ALLOCATAIRES MSA	Matin			Soir			Tout créneau horaire entamé est dû
	7h20-7h50	7h50-8h20	8h20-8h50	16h30-17h30	17h30-18h00	18h00-18h30	
Quotient Familial Inférieur ou égal à 900€	1.15€	1.15€	1.15€	2.30€	1.15€	1.15€	
Quotient Familial Supérieur ou égal à 901€	1.25€	1.25€	1.25€	2.50€	1.25€	1.25€	

Une adhésion annuelle (de septembre à août) à la Ligue de l'Enseignement de Normandie, de 5€ par enfant et permettant l'accès à l'ensemble des structures péri et extra scolaires gérées par l'association.

INSCRIPTIONS :

L'inscription peut être régulière ou occasionnelle.

Si vous êtes intéressé par cet accueil merci de compléter la partie droite de ce document et de nous la retourner le plus rapidement possible soit :

- Aux animateurs présents aux horaires d'ouverture
- Par mail : acmportbail@laliguenormandie.org
- Par courrier : accueil de loisirs / 10 rue Edgar Quinet / 50580 Pert-Bail-Sur-mer

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE : 02.33.10.02.80
DIRECTRICE : SANDRINE GALLOPIN

INFORMATION

Vous avez également la possibilité d'inscrire vos enfants au centre de loisirs les mercredis, à la journée ou demi-journée, avec ou sans repas, ainsi que pendant les vacances scolaires (excepté celles de fin d'année)

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

ANNÉE 2026 - 2027

ÉCOLE DE DENNEVILLE

Nom et Prénom de l'enfant :

Né(e) le :

Classe fréquentée à la rentrée 2026 - 2027 :

Nom et Prénom du Représentant Légal :

N° de Téléphone : / / / /

Adresse Mail :

CRENEAUX HORAIRES SOUHAITES

(Mettre une croix dans la case)

	MATIN	Toutes les semaines	Selon Planning	SOIR	Toutes les semaines	Selon Planning
Lundi						
Mardi						
Jeudi						
Vendredi						

Les inscriptions selon planning et/ou occasionnelles sont à communiquer le plus rapidement possible afin que nous soyons en capacité d'accueillir votre enfant.

A partir de quelle date votre enfant fréquentera-t-il l'accueil périscolaire ?

.....

MERCREDI	MATIN (8h00 - 12h00)	REPAS 12h00-13h30	APRES-MIDI 13h30 -18h30
Tous les mercredis			
Selon Planning			

Les inscriptions sur planning sont à communiquer au plus tard le **lundi avant 12h00**.

A partir de quelle date votre enfant fréquentera-t-il le centre de loisirs le mercredi ?

.....